

Plus de la moitié des jeunes en Europe évitent désormais les sources illégales de contenu numérique

Le Tableau de bord sur les jeunes et la PI de 2019 publié par l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle ([EUIPO](#)) révèle que 51 % des jeunes Européens âgés de 15 à 24 ans déclarent ne pas avoir utilisé, lu, téléchargé ou diffusé de contenu provenant de sources illégales au cours des 12 derniers mois.

La dernière étude de ce type menée par l'EUIPO, en 2016, avait montré que seuls 40 % des jeunes évitaient d'utiliser des sources illégales de contenu numérique.

L'enquête révèle également une diminution du pourcentage de jeunes qui **utilisent intentionnellement** des sources illégales de contenu numérique, telles que la musique, les films, les séries et les jeux: 21 % en 2019 contre 25 % en 2016.

Les résultats suggèrent que cette réduction pourrait être liée à l'offre et à l'accessibilité croissantes d'abonnements à des services proposant des contenus numériques. 22 % des personnes interrogées déclarent être prêtes à payer pour de tels services s'ils sont abordables, soit une hausse de 9 points de pourcentage par rapport à 2016.

Selon le rapport, les jeunes Européens sont de plus en plus conscients des risques potentiels qu'ils courent en ligne en matière de sécurité et de l'importance de respecter la loi lorsqu'ils accèdent à des contenus numériques (musique, films ou séries).

Le risque que des données de carte bancaire soient volées ou que des virus infectent des appareils personnels sont autant de raisons pour lesquelles les jeunes évitent les sources illégales de contenu numérique.

Légère augmentation des achats de contrefaçons en ligne

Ce changement de comportement ne se reflète toutefois pas dans la tendance des jeunes à acheter des produits de contrefaçon en ligne, tels que des vêtements, des accessoires ou des chaussures, pour lesquels le prix reste le facteur déterminant au moment de l'achat.

13 % des jeunes interrogés déclarent ainsi avoir acheté intentionnellement des contrefaçons au cours des 12 derniers mois, contre 12 % en 2016.

Toutefois, plus de la moitié des jeunes interrogés estiment que l'achat de contrefaçons «n'est tout simplement pas cool», et 66 % d'entre eux admettent que les artistes, les créateurs et les équipes qui les assistent peuvent être lésés.

Christian Archambeau, directeur exécutif de l'EUIPO, s'est exprimé en ces termes:

Nous devons comprendre ce qui motive les jeunes aujourd'hui lorsque nous élaborons des politiques et des programmes en vue de protéger la propriété intellectuelle dans l'avenir. Notre série d'études suit l'évolution des comportements et des attitudes au fil du temps, ce qui permet aux décideurs politiques et à toutes les personnes qui travaillent dans le domaine de la PI d'acquérir de précieuses informations sur la façon dont les jeunes générations réagissent face aux droits de PI, en ligne et hors ligne.

Données par pays:

France

24 % des jeunes de 15 à 24 ans interrogés en France déclarent avoir accédé intentionnellement à des contenus numériques provenant de sources illégales au cours des 12 derniers mois, contre 34 % en 2016 (soit une baisse de 10 points de pourcentage).

10 % des jeunes de 15 à 24 ans interrogés en France déclarent avoir acheté intentionnellement des produits de contrefaçon en France, contre 11 % en 2016 (soit une baisse de 1 point de pourcentage).

Italie

21 % des jeunes de 15 à 24 ans interrogés en Italie déclarent avoir accédé intentionnellement à des contenus numériques provenant de sources illégales, contre 22 % en 2016 (soit une baisse de 1 point de pourcentage).

12 % des jeunes de 15 à 24 ans interrogés en Italie déclarent avoir acheté intentionnellement des produits de contrefaçon, contre 9 % en 2016 (soit une hausse de 3 points de pourcentage).

Espagne

29 % des jeunes de 15 à 24 ans interrogés en Espagne déclarent avoir accédé intentionnellement à des contenus numériques provenant de sources illégales, contre 33 % en 2016 (soit une baisse de 4 points de pourcentage).

16 % des jeunes de 15 à 24 ans interrogés en Espagne déclarent avoir acheté intentionnellement des produits de contrefaçon, contre 20 % en 2016 (soit une baisse de 4 points de pourcentage).

Allemagne

13 % des jeunes de 15 à 24 ans interrogés en Allemagne déclarent avoir accédé intentionnellement à des contenus numériques provenant de sources illégales, contre 19 % en 2016 (soit une baisse de 6 points de pourcentage).

11 % des jeunes de 15 à 24 ans interrogés en Allemagne déclarent avoir acheté intentionnellement des produits de contrefaçon, contre 8 % en 2016 (soit une hausse de 3 points de pourcentage).

Belgique

31 % des jeunes de 15 à 24 ans interrogés en Belgique déclarent avoir accédé intentionnellement à des contenus numériques provenant de sources illégales, contre 33 % en 2016 (soit une baisse de 2 points de pourcentage).

14 % des jeunes de 15 à 24 ans interrogés en Belgique déclarent avoir acheté intentionnellement des produits de contrefaçon, contre 11 % en 2016 (soit une hausse de 3 points de pourcentage).

À PROPOS DE L'EUIPO

L'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) est une agence décentralisée de l'UE, établie à Alicante (Espagne). Il gère l'enregistrement des marques de l'Union européenne (MUE) ainsi que les dessins ou modèles communautaires enregistrés (DMC) et il coopère avec les offices nationaux et régionaux de la propriété intellectuelle (PI) de l'UE. L'EUIPO mène des recherches et des activités pour lutter contre les atteintes aux droits de PI par l'intermédiaire de l'Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle.

Personnes de contact pour la presse

Ruth McDonald

Tél.: +34 965137676

Ruth.MCDONALD@euipo.europa.eu